Guide d'apprentissage

dans les lycées publics de l'académie de Rennes

- **Obtenir un diplôme et travailler en même temps**
- **Contrat d'apprentissage "mode d'emploi"**
- **Fiches de présentation des formations**

L'apprentissage : un métier, un diplôme

académie Rennes
Éducation nationale

CFA EN
Centre de Formation des Apprentis

2014-2015

www.ac-rennes.fr/cfaen

Notes

L'apprentissage : un métier, un diplôme

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50 - F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

sommaire

- Obtenir un diplôme et travailler en même temps ---------- p 2
- Obligations mutuelles des partenaires ---------- p 3
- Contrat d'apprentissage "mode d'emploi" ---------- p 4
- Carte des formations 2014-2015 ---------- p 6

Présentation des diplômes :

CAP
- Charpentier ---------- p 9
- Maçon ---------- p 10
- Serrurier Métallier ---------- p 11

MC
- Technicien en énergies renouvelables ---------- p 12

Bac Pro
- ÉLectrotechnique énergie équipements communicants ---------- p 13
- Gestion - Administration ---------- p 14
- Technicien menuisier agenceur ---------- p 15
- Production graphique ---------- p 16
- Production imprimée ---------- p 17
- Systèmes électroniques numériques ---------- p 18
  option télécommunications et réseaux
- Technicien constructeur bois ---------- p 19

BP
- Agent technique de prévention et de sécurité ---------- p 20
- Carrelage mosaïque ---------- p 21
- Esthétique cosmétique parfumerie ---------- p 22
- Peinture revêtements ---------- p 23
- Préparateur en pharmacie ---------- p 24

BTS
- Fluides, énergies, environnements ---------- p 25
  option C : génie frigorifique
- Fluides, énergies, environnements ---------- p 26
  option D : maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques
- Géomètre topographe ---------- p 27
- Systèmes constructifs bois et habitat ---------- p 28

- Coordonnées des UFA ---------- p 29

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Obtenir **un diplôme** et **travailler** en même temps

Vous êtes à la fois
salarié(e)
et étudiant(e).

Une formation en alternance

en entreprise

Un **maître d'apprentissage**
est responsable de votre formation pratique.

et dans **un Centre de formation d'apprenti** (CFA)

Une **équipe de formateurs** vous apporte
des connaissances théoriques et techniques.
Un **formateur** assure la liaison avec le maître d'apprentissage
et contribue au bon déroulement du contrat.

Vous pouvez être apprenti dans **toute entreprise artisanale, commerciale, industrielle ou associative, ainsi que les administrations, les hôpitaux, les collectivités**...

Vous avez un **contrat de travail**, et le **statut de salarié**
(respect des horaires, congés réglementés…).

Vous **obtenez un diplôme,**
du CAP aux diplômes de l'enseignement supérieur.

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50 - F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

Quelles sont les **obligations mutuelles** des partenaires ?

L'apprenti s'engage à :

- **Effectuer le travail** confié par le maître d'apprentissage.
- **Respecter le règlement** intérieur de l'entreprise.
- Suivre avec assiduité les **cours en CFA** et la **formation en entreprise**.
- Se présenter aux **épreuves de l'examen** prévu au contrat.

L'employeur s'engage à :

- Assurer ou faire assurer à l'apprenti une **formation méthodique** et complète conduisant au diplôme ou au titre prévu au contrat, en lui confiant des tâches ou des postes en relation directe avec la formation prévue au contrat, et en désignant un maître d'apprentissage.
- Faire suivre à l'apprenti la formation dispensée par le centre, l'inscrire et le faire participer aux **épreuves du diplôme** prévu au contrat.
- Effectuer dès l'embauche, les **déclarations obligatoires** afin qu'il bénéficie des lois sociales en vigueur.
- **Prévenir** les parents ou le représentant légal ainsi que le directeur du CFA en cas de maladie ou d'absence de l'apprenti mineur, ou de tout autre fait de nature à motiver leur intervention, **informer** l'administration compétente de tout changement concernant le responsable de la formation.
- Respecter la **réglementation du travail**.

Le CFA s'engage à :

- Dispenser une **formation générale, théorique et technologique**, qui doit compléter la formation pratique reçue en entreprise et s'articuler avec elle.
- Organiser les **rencontres avec le maître d'apprentissage**.
- Mettre en place des outils de **liaison CFA/Entreprise**.
- Effectuer des **visites en entreprise**.
- Rendre compte de l'**assiduité de l'apprenti** à l'employeur.
- Organiser un positionnement à l'entrée de l'apprenti en formation afin de lui proposer un **parcours spécifique** qui tienne compte de ses compétences.

L'apprentissage : un métier, un diplôme

académie Rennes
Éducation nationale

CFA EN
Centre de Formation des Apprentis

Le contrat d'apprentissage **"mode d'emploi"**

Qu'est-ce qu'un contrat d'apprentissage ?

Un contrat de travail particulier à durée déterminée, destiné à préparer un diplôme, et alternant formation en entreprise et en centre de formation d'apprentis.

Quels jeunes sont concernés ?

- Les jeunes de 16 à 25 ans ayant rempli l'obligation scolaire (y compris ceux atteignant 16 ans avant la fin de l'année civile).
- Les jeunes d'au moins 15 ans ayant effectué la scolarité du 1er cycle de l'enseignement secondaire (jusqu'à la classe de 3e).
- Les jeunes ayant le statut de travailleur handicapé (sans limite d'âge).
- Les jeunes ayant au maximum 30 ans si le contrat fait suite à un précédent contrat d'apprentissage, et qu'il prépare à un diplôme de niveau supérieur au diplôme précédemment obtenu (délai maximum entre les deux contrats : 1 an).
- Les jeunes ayant au maximum 30 ans si le contrat est une reprise après un contrat d'apprentissage rompu pour un motif indépendant de la volonté de l'apprenti, ou suite à une inaptitude physique et temporaire de l'apprenti (délai maximum entre les deux contrats : 1 an).
- Les jeunes de plus de 26 ans qui ont un projet de création ou de reprise d'entreprise dans une profession réglementée, dont l'exercice nécessite l'obtention d'un diplôme ou titre spécifique.

Quand signer le contrat ?

Le contrat ne peut pas être légalement signé plus de 3 mois avant ou plus de 3 mois après le début de la formation suivie par l'apprenti en CFA.

En cas de signature hors période légale ou de réduction de durée de formation, le CFA doit demander une dérogation au Rectorat, AVANT le démarrage et la signature du contrat. L'acceptation du rectorat comportera les dates de début et de fin de contrat.

Avec quelles entreprises ?

- les entreprises à caractère industriel, commercial, artisanal,
- les professions agricoles et libérales,
- les associations,
- les établissements publics ; dans ce cas, les contrats sont gérés directement par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIREECTE).

Durée du contrat

La durée du contrat varie de un à trois ans selon le métier préparé et le niveau de qualification.

Il est possible d'allonger ou de diminuer la durée initiale du contrat en fonction du niveau scolaire ou professionnel de l'apprenti.

La durée du contrat peut également varier entre six mois et un an, lorsque la formation a pour objet l'acquisition d'un diplôme ou d'un titre :

- de même niveau et en rapport avec un premier diplôme ou titre obtenu dans le cadre d'un précédent contrat d'apprentissage ;
- de niveau inférieur à un diplôme ou titre déjà obtenu ;
- dont une partie a été obtenue par la validation des acquis de l'expérience ;
- dont la préparation a été commencée sous un autre statut.

Dans ces cas, le nombre d'heures de formation dispensées dans le centre de formation d'apprentis ne peut être inférieur à 400 heures par an.

La durée maximale peut être portée à 4 ans lorsque l'apprenti a le statut de travailleur handicapé.

Pour ces modifications, il faut contacter le centre de formation d'apprentis. La décision sera prise par le Service Académique de l'Inspection de l'Apprentissage.

Le contrat peut également être prolongé en cas d'échec à l'examen ou de maladie.

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Qui peut être maître d'apprentissage ?

Responsable de la formation de l'apprenti et assumant la fonction de tuteur est dénommée MAÎTRE D'APPRENTISSAGE. Il doit être majeur et offrir toutes garanties de moralité. Il doit être impérativement présent dans l'établissement où travaille l'apprenti.

Attention : le service d'enregistrement ou la DIRECCTE peut s'opposer à l'accueil d'apprentis, si le maître d'apprentissage ne remplit pas les conditions de moralité et de compétences professionnelles requises. Sont réputées répondre à ce dernier critère les personnes qui remplissent une de ces deux conditions :

- Un diplôme ou un titre au moins égal à celui préparé par l'apprenti et posséder une expérience professionnelle d'au moins deux ans, en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre.
- Un niveau minimal de qualification déterminé par la commission départementale de l'emploi et de l'insertion et une expérience professionnelle d'au moins trois ans, en relation avec la qualification visée par le diplôme ou le titre..

Période d'essai

Les deux premiers mois constituent une période d'essai pendant laquelle le contrat peut être rompu à l'initiative de l'une ou l'autre des parties sans indemnités.

Quelle est la rémunération de l'apprenti(e) ?

Pourcentage du SMIC ou minimum conventionnel

	16-17 ans	18-20 ans	21-25 ans
1ère année	25%	41%	53%
2e année	37%	49%	61%
3e année	53%	65%	78%

Le changement de tranche d'âge intervient le 1er jour du mois qui suit la date anniversaire du jeune.

Comment résilier un contrat d'apprentissage ?

Le contrat d'apprentissage peut être résilié :

- par l'une ou l'autre des parties durant les deux premiers mois de l'apprentissage,
- à l'initiative de l'apprenti lorsqu'il a obtenu le diplôme ou le titre préparé, à condition d' en avoir informé l'employeur par écrit au moins deux mois auparavant
- par accord express entre l'employeur et l'apprenti,
- par jugement du conseil de prud'hommes, en cas de faute grave ou de manquements répétés de l'employeur ou de l'apprenti à ses obligations,
- en cas d'inaptitude de l'apprenti à exercer le métier choisi.

Quel est le statut de l'apprenti ?

L'apprenti(e) a un statut de salarié à part entière et bénéficie des mêmes conditions de travail et de protection sociale que les autres salariés de l'entreprise.
La durée du travail qui lui est applicable comprend le temps passé en entreprise et les heures de formation en centre de formation d'apprentis (CFA).

Comment est financée la formation ?

Toute entreprise est tenue de s'exonérer de la taxe d'apprentissage.
L'entreprise employant un apprenti doit contribuer au financement du Centre de Formation d'Apprentis formant son jeune en lui versant un concours financier correspondant au coût de formation dans la limite de son quota de taxe d'apprentissage.
Le coût de formation du CFA est publié par le préfet de Région ; vous trouverez ces informations sur le lien suivant : *www.bretagne.pref.gouv.fr*

pour en savoir ⊕

CFA de l'Éducation nationale
53 rue Antoine Joly - 35000 Rennes - T 02 99 54 65 50 - F 02 99 54 65 53

Contact : *cfaen@ac-rennes.fr*

Site internet du CFAEN : www.ac-rennes.fr/cfaen

Des sites à consulter également

- www.education.gouv.fr
- http://nadoz.org
- www.travail-solidarite.gouv.fr
- http://eduscol.education.fr
- www.lapprenti.com

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

La carte des formations du CFAEN

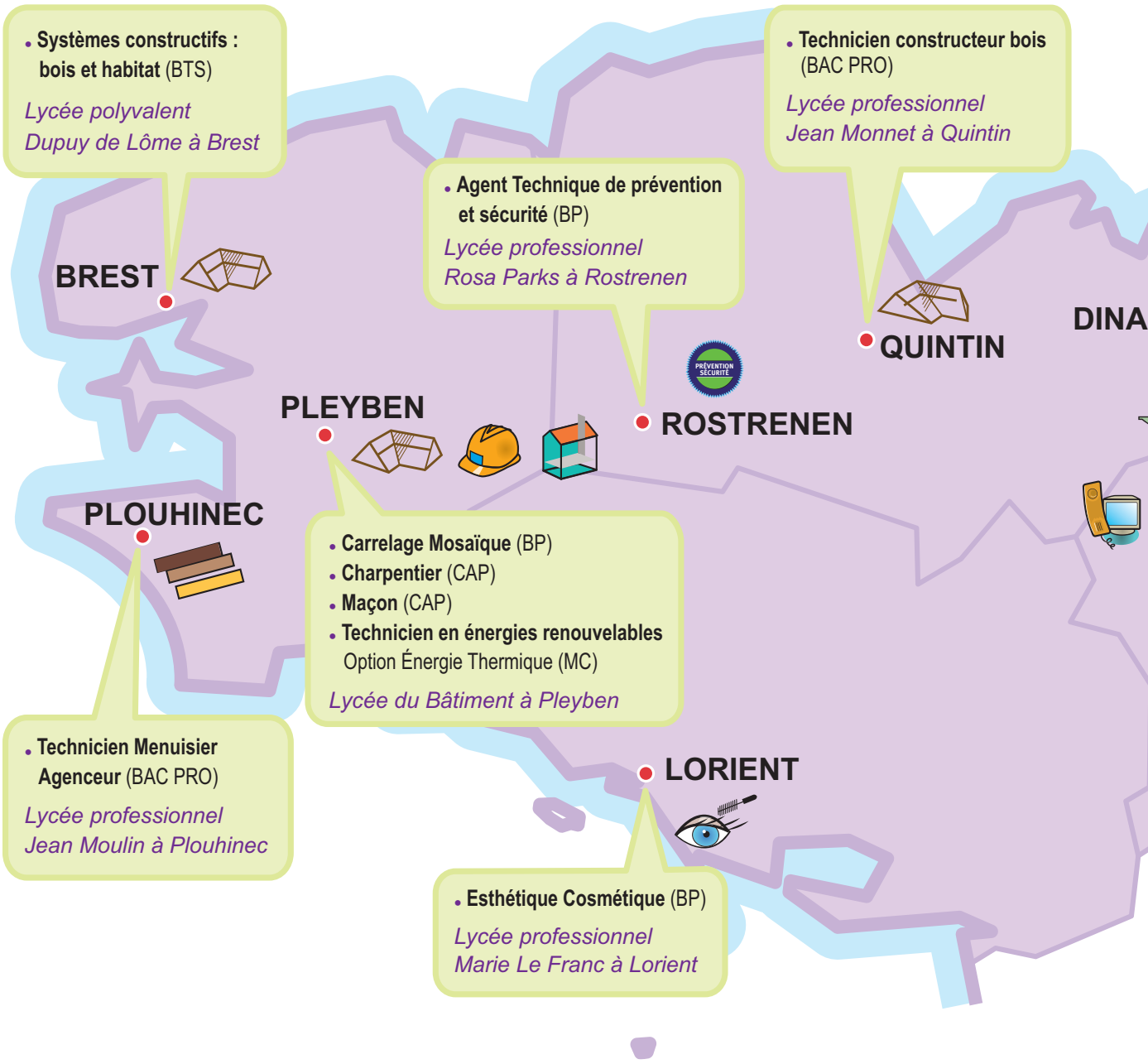
• Systèmes constructifs : bois et habitat (BTS)
Lycée polyvalent Dupuy de Lôme à Brest
BRST
• Technicien constructeur bois (BAC PRO)
Lycée professionnel Jean Monnet à Quintin
• Agent Technique de prévention et sécurité (BP)
Lycée professionnel Rosa Parks à Rostrenen
QUINTIN
DINA
PLEYBEN
ROSTRENEN
PLOUHINEC
• Carrelage Mosaïque (BP)
• Charpentier (CAP)
• Maçon (CAP)
• Technicien en énergies renouvelables Option Énergie Thermique (MC)
Lycée du Bâtiment à Pleyben
• Technicien Menuisier Agenceur (BAC PRO)
Lycée professionnel Jean Moulin à Plouhinec
LORIENT
• Esthétique Cosmétique (BP)
Lycée professionnel Marie Le Franc à Lorient

- Bâtiment : Equipements et finition
- Bâtiment : Gros œuvre - Génie civil - Extraction
- Electricité - Electrotechnique - Froid
- Sécurité
- Soins personnels
- Pharmacie
- Techniques graphiques - Impression
- Tertiaire de bureau
- Bois agencement
- Ossature bois
- Métallerie serrurerie

L'apprentissage : un métier, un diplôme

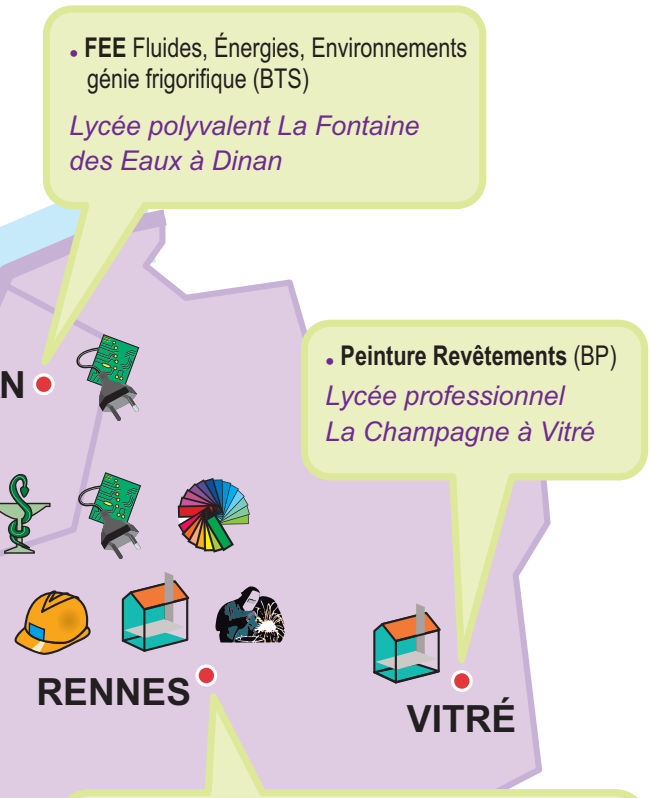

• **FEE** Fluides, Énergies, Environnements génie frigorifique (BTS)

Lycée polyvalent La Fontaine des Eaux à Dinan

• **Peinture Revêtements** (BP)

Lycée professionnel La Champagne à Vitré

• **Préparateur en Pharmacie** 2 ans (BP)
• **Préparateur en Pharmacie** 3 ans (BP)

Lycée professionnel Charles Tillon à Rennes

• **ELEEC** Electrotechnique Energie Equipements Communicants (BAC PRO)
• **Gestion Administration** (BAC PRO)
• **Production Graphique** (BAC PRO)
• **Production Imprimée** (BAC PRO)
• **SEN Systèmes Électroniques Numériques** option télécommunications et réseaux (BAC PRO)

Lycée professionnel Coëtlogon à Rennes

• **FEE** Fluides, Energies, Environnements maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques (BTS)
• **Géomètre - Topographe** (BTS)
• **Serrurier Métallier** (CAP)

Lycée Pierre Mendès France à Rennes

CAP
• Charpentier ---- p 9
• Maçon ---- p 10
• Serrurier Métallier ---- p 11

MC
• Technicien en énergies renouvelables ---- p 12

Bac Pro
• ÉLectrotechnique énergie équipements communicants ---- p 13
• Gestion - Administration ---- p 14
• Technicien Menuisier agenceur ---- p 15
• Production graphique ---- p 16
• Production imprimée ---- p 17
• Systèmes électroniques numériques ---- p 18
option télécommunications et réseaux
• Technicien constructeur bois ---- p 19

BP
• Agent technique de prévention et de sécurité ---- p 20
• Carrelage mosaïque ---- p 21
• Esthétique cosmétique parfumerie ---- p 22
• Peinture revêtements ---- p 23
• Préparateur en pharmacie ---- p 24

BTS
• Fluides, énergies, environnements ---- p 25
option C : génie frigorifique
• Fluides, énergies, environnements ---- p 26
option D : maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques
• Géomètre topographe ---- p 27
• Systèmes constructifs bois et habitat ---- p 28

• Coordonnées des UFA ---- p 29

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50 - F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale
CFAEN Centre de Formation des Apprentis

Présentation des **diplômes**

Notes

CAP Charpentier

en apprentissage

Modalités d'accès

- Niveau troisième ou DP6 de collège

Formation

Formation au CFA pendant 24 semaines réparties sur les deux années (en moyenne 1 semaine par mois)

- Dessin industriel
- Technologie
- Travaux pratiques d'atelier
- Enseignement général (français, histoire-géographie, mathématiques, anglais, éducation physique, vie sociale et professionnelle, arts appliqués)

Qualités requises - Attentes des entreprises

- Goût du travail en équipe et au grand air.
- Sens de l'organisation et de la représentation géométrique
- Aptitude à visualiser dans l'espace et en perspective
- Sens de l'équilibre, résistance physique et rigueur

Les charpentiers conçoivent et réalisent les ossatures qui serviront de support aux menuiseries et aux couvertures du bâtiment. Ils interviennent sur un grand nombre de constructions : maisons à ossature bois, hangars agricoles, bâtiments industriels, aménagement et mobilier urbain...

Les charpentiers conçoivent et dessinent les ouvrages à réaliser. Après le traçage des bois, l'exécution des assemblages, ils réalisent le levage et le montage sur chantier.

Poursuites d'études - Débouchés

Le CAP Charpentier Bois permet une insertion professionnelle directe en entreprise artisanale ou industrielle ou une poursuite d'études :

- Brevet professionnel charpentier
- Bac pro technicien constructeur bois
  technicien menuisier agenceur
  - technicien de fabrication bois et matériaux associés
  - technicien d'études du bâtiment
  - interventions sur le patrimoine bâti
- BTS charpente couverture
- BTS systèmes constructifs bois et habitat

Les nouvelles techniques du métier de charpentier bois amènent à de nouvelles perspectives. Ainsi, de nouvelles spécialités émergent :

charpentier d'atelier traceur, charpentier escaliéteur, charpentier levageur,

constructeur de maison bois.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel des métiers du bâtiment**
  Rue Kervern
  29190 PLEYBEN
  Tél. 02 98 26 76 76
  Ce.0290130j@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

L'apprentissage : un métier, un diplôme

CAP Maçon

en apprentissage

Modalités d'accès

Classe de troisième de collège ou de SEGPA.

Formation

Ce CAP alterne formation théorique et pratique en UFA, complétée par les périodes en entreprise au rythme d'une semaine en UFA et 3 semaines en entreprise.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Elles se situent dans l'exécution de travaux neufs, mais de plus en plus fréquemment dans le cadre d'opération de rénovation ou de réhabilitation, compte tenu de l'évolution des marchés du secteur.

Dans ce cas, certains travaux de démolition sont réalisés sous le contrôle de la hiérarchie. Elles s'exercent essentiellement sur chantier, en plein air mais aussi parfois dans des locaux clos et couverts.

Le travail de maçon consiste en la réalisation d'éléments d'ouvrages, essentiellement porteurs ou de remplissage, à partir de composants industrialisés assemblés par des produits liants tels que les mortiers et les bétons. Les composants les plus souvent mis en œuvre sont :

Les blocs béton, les briques, les poutrelles préfabriquées et entrevous, les boisseaux pour conduits de fumées, les appuis de baies et pré-linteaux préfabriqués.

Le maçon contribue aussi à la réalisation de revêtements verticaux et horizontaux tels que les enduits d'étanchéité, de façades et les chapes.

Poursuites d'études - Débouchés

BP ou Bac Pro dans le domaine du gros-oeuvre.
Vie active : le titulaire du CAP Maçon est un ouvrier professionnel de niveau II (OP 2) relevant des conventions collectives du bâtiment.
Il exerce son activité en qualité d'ouvrier qualifié dans les entreprises du bâtiment, et principalement dans le domaine du gros-œuvre.

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel des métiers du bâtiment**
  Rue Kervern
  29190 PLEYBEN
  Tél. 02 98 26 76 76
  Ce.0290130j@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

CAP Serrurier Métallier

en apprentissage

Modalités d'accès

- Classe de troisième, DP6 de collège ou SEGPA

Formation

- Dessin industriel
- Technologie
- Travaux pratiques d'atelier
- Enseignement général (français, histoire géographie, mathématiques, anglais, éducation physique, vie sociale et professionnelle, arts appliqués)

Qualités requises - Attentes des entreprises

- Goût du travail en équipe.
- Sens de l'organisation et de la représentation géométrique
- Aptitude à visualiser dans l'espace et en perspective
- Résistance physique
- Précision et rigueur

Les métalliers conçoivent et réalisent des ouvrages de second œuvre, destinés à l'équipement des bâtiments : garde-corps, escaliers, ossatures légères, mobiliers...

Il s'agit de découper, mettre en forme et assembler par soudage des profils métalliques.

Poursuites d'études - Débouchés

Le CAP Serrurier métallier permet une insertion professionnelle directe en entreprise artisanale ou industrielle ou une poursuite d'études en :

- Bac Pro Ouvrages du bâtiment : Métallerie
- Brevet Professionnel Serrurier Métallier

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

•Lycée Pierre Mendès France
34 Rue Bahon Rault - CS 86906
35069 Rennes cedex
Tél. 02 99 27 82 82
ufa.rennes.mendes-france@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

L'apprentissage : un métier, un diplôme

MC Technicien en énergies renouvelables

en apprentissage

Option : Energie thermique

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- Baccalauréat professionnel "Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques"
- Baccalauréat professionnel "Technicien en maintenance des systèmes énergétiques et climatiques"
- Baccalauréat professionnel "Technicien du froid et du conditionnement d'air"
- Brevet professionnel "Monteur en installation de génie climatique"

Formation

Durée de la formation : 1 an
Formation au CFA pendant 12 semaines :

- Technologie
- Travaux pratiques d'atelier
- Sciences appliquées
- Gestion

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire de la mention complémentaire "technicien en énergies renouvelables" option Energie Thermique est un climaticien spécialisé dans la mise en œuvre d'équipements fonctionnant avec des énergies renouvelables et permettant d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments.

Les énergies renouvelables principalement concernées sont :

- le solaire thermique,
- la bio-masse (notamment le bois énergie),
- le transfert d'énergie,

Ce technicien est capable de :

- Identifier les besoins du client,
- Vérifier les faisabilités de l'installation dimensionnée par le bureau d'étude,
- Répartir les activités au sein d'une petite équipe et assurer l'interface avec les autres corps d'état,
- Installer les équipements,
- Raccorder l'installation aux réseaux,
- Faire les réglages, les tests nécessaires et la mise en service de l'installation,
- Présenter le fonctionnement et l'utilisation de l'installation au client,
- Assurer la maintenance préventive et correctrice de l'installation.

Le titulaire de la mention complémentaire "technicien en énergies renouvelables" exerce son activité en entreprise du domaine du génie climatique. Il est placé sous l'autorité directe de l'artisan, du chef d'entreprise, du responsable de chantier.

Poursuites d'études

- BTS Fluides, énergies, environnements

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel des métiers du bâtiment**
  Rue Kervern
  29190 PLEYBEN
  Tél. 02 98 26 76 76
  Ce.0290130j@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

Bac Pro en apprentissage — Electrotechnique énergie équipements communicants

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

Après une classe de 3e ou de Seconde.
Pour les autres cas de cursus scolaire ou professionnel, consulter l'UFA.

Formation

La formation se déroule en 3 ans : 1 890 h de formation (54 semaines de 35h).

Le rythme de l'alternance est variable suivant les années. Exemple : 15 jours au CFA suivis de 15 jours en entreprise en dernière année de formation.

Enseignements

- Enseignements professionnels
- Economie – Gestion
- Prévention – Santé – Environnement
- Français, Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante (anglais)
- Arts appliqués – Culture artistique
- Education physique et sportive

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du Bac Electrotechnique Energie Equipements Communicants intervient dans la production, la maintenance, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique (équipements haute et basse tension).

Ses activités s'exercent dans la mise en œuvre, l'utilisation, la maintenance des installations et des équipements électriques (courants forts et courants faibles).

Avec l'évolution des techniques et technologies, notamment électroniques et informatiques, il met en œuvre ou intervient sur les réseaux permettant le dialogue, la gestion des récepteurs et véhiculant la Voix, les Données, les Images (V.D.I) ainsi que ceux concernant la sécurité des personnes et des biens.

En tant que professionnel électricien, ses compétences lui permettent de travailler en toute autonomie ou de mener une équipe en responsabilité.

Poursuites d'études - Débouchés

- Vie active
- BTS type industriel ou Diplôme Universitaire Technologique

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Coëtlogon**
  53 rue Antoine Joly
  35000 RENNES
  Tél : 02 99 54 62 65
  ufa.rennes.coetlogon@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

Bac Pro Gestion - Administration

en apprentissage

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

Après une classe de 3e ou de Seconde.
Pour les autres cas de cursus scolaire ou professionnel, consulter l'UFA.

Formation

Durée : 3 ans

Le rythme de l'alternance est variable selon l'année de formation : 1 semaine ou 2 par mois au CFA

Enseignements

- Enseignements professionnels : gestion, communication, administration, informatique...
- Economie – Droit
- Prévention – Santé – Environnement
- Français, Histoire-Géographie, Education civique
- Mathématiques
- Langues vivantes (1 et 2)
- Arts appliqués – Culture artistique
- Education physique et sportive

Qualités requises - Attentes des entreprises

- Sens du relationnel et de la communication
- Qualités rédactionnelles
- Intérêt pour les langues vivantes
- Goût pour l'utilisation des outils bureautiques et numériques...

Les emplois de gestionnaire administratif se rencontrent dans les organisations qui requièrent :

- soit une forte polyvalence, comme les entreprises de petite dimension, les commerces, les entreprises libérales, les entreprises d'artisanat ou encore les structures associatives couvrant tous les secteurs d'activités. Le gestionnaire administratif occupe alors un rôle central auprès du responsable, dans les relations avec les tiers, notamment les administrations ou organismes partenaires-métiers, ainsi qu'avec les personnels.
- soit une spécialisation rendue nécessaire par la taille plus importante de l'organisation. Il s'agit alors d'emplois dans les services administratifs spécialisés d'entreprises, d'administrations ou de collectivités territoriales importantes. Le gestionnaire administratif intervient alors sur des processus administratifs spécifiques (exemples du médico-social, du bâtiment, de l'industrie, de l'immobilier, du financier, du juridique, de la formation, services publics, etc.).

Toutes ces organisations ont en commun d'offrir des emplois de gestionnaire administratif qui requièrent une grande adaptation aux divers interlocuteurs, aux contextes et aux modes d'organisation du travail mis en place.

Poursuites d'études - Débouchés

- BTS Assistant manager
- BTS Gestion PME – PMI

- Vie active : gestionnaire administratif, assistant de gestion, employé administratif, technicien des services administratifs, gestionnaire commercial ou du personnel, au sein d'entreprises de petites et moyennes tailles.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Coëtlogon**
  53 rue Antoine Joly
  35000 RENNES
  Tél : 02 99 54 62 65
  ufa.rennes.coetlogon@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

Bac Pro Technicien menuisier agenceur

en apprentissage

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- En 3 ans :
  - Niveau 3ème, 3ème DP6
- En 2 ans :
  - CAP constructeur bois,
  - CAP ébéniste,
  - CAP menuisier installateur,
  - CAP menuisier fabricant

Formation

Enseignement général
Français • Histoire/géographie • Mathématiques • Physiques • Anglais • VSP • Arts appliqués • Gestion • ECJS • EPS.

Enseignement Professionnel
Technologie • Construction • Fabrication • Pose

La formation professionnelle abordée :

- préparation du processus de fabrication.
- organisation des postes de travail et des moyens à mettre en œuvre.
- réalisation et la conduite en autonomie d'une installation complète d'un ouvrage de menuiserie ou d'agencement.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le technicien menuisier agenceur intervient à la demande du chef d'entreprise ou d'un chef de projet pour préparer et mettre en œuvre un ouvrage dans le cadre d'une fabrication et / ou d'un chantier.

Aujourd'hui, le technicien menuisier agenceur doit maîtriser les techniques de mise en œuvre des bois et panneaux, mais également des matériaux connexes entrant dans le domaine de l'agencement.

Poursuites d'études - Débouchés

- BTS Agencement de l'environnement architectural
- BTS Productique Bois et Ameublement
- BP Charpentier de Marine
- BTS Système constructif bois et habitat

Les emplois sont implantés dans les entreprises de menuiserie :

- agencement,
- habitations individuelles ou collectives,
- locaux professionnels.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Jean Moulin**
  27 rue République
  29780 PLOUHINEC
  Tél. 02 98 70 77 12
  ufa.plouhinec@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

Bac Pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia

en apprentissage

option : productions graphiques

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

Après une classe de 3e ou de Seconde.
Pour les autres cas de cursus scolaire ou professionnel, consulter l'UFA.

Formation

La formation se déroule en 3 ans : 1 890 h de formation (54 semaines de 35h).
Le rythme de l'alternance est variable suivant les années. Exemple : 15 jours au CFA suivis de 15 jours en entreprise en dernière année de formation.

Enseignements

- Enseignements professionnels
- Economie – Gestion
- Prévention – Santé – Environnement
- Français, Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante (anglais)
- Arts appliqués – Culture artistique
- Education physique et sportive

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le Bac Pro Productions graphiques prépare à des emplois professionnels hautement qualifiés du groupe IV de la grille de classification des emplois de la convention du livre, à savoir :

- opérateur prépresse ;
- opérateur plurimédia ;
- maquettiste (PAO Web, kiosque numérique) ;
- infographiste 2D ;
- opérateur système et flux numériques.

L'obtention de ce Bac Pro permet d'exercer un emploi dans les imprimeries d'une PME ou PMI, dans des services de communication publics ou privés, dans des studios de communication. Le titulaire du Bac Pro, option Productions graphiques, réalise des produits pour la communication plurimédia.

Qualités requises : avoir une bonne orthographe, une bonne dextérité, une bonne vue parfaitement corrigée sans problème chromatique, une aptitude au calcul mental.

Poursuites d'études - Débouchés

- BTS Communication et Industries Graphiques
  Option A : Etude et réalisation de produits graphiques
  Option B : Etude et réalisation de produits imprimés
- Licence Professionnelle Responsable des flux numériques dans les industries graphiques
- Licence Professionnelle Domaine Arts, Lettres, Langues, Communication Métiers de l'Edition – spécialité Conception graphique, multimédia.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Coëtlogon**
  53 rue Antoine Joly
  35000 RENNES
  Tél : 02 99 54 62 65
  ufa.rennes.coetlogon@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

Bac Pro Réalisation de produits imprimés et plurimédia

en apprentissage

option : productions imprimées

Modalités d'accès

Après une classe de 3e ou de Seconde.
Pour les autres cas de cursus scolaire ou professionnel, consulter l'UFA.

Formation

La formation se déroule en 3 ans : 1 890 h de formation (54 semaines de 35h).

Le rythme de l'alternance est variable suivant les années. Exemple : 15 jours au CFA suivis de 15 jours en entreprise en dernière année de formation.

Enseignements

- Enseignements professionnels
- Economie – Gestion
- Prévention – Santé – Environnement
- Français, Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante (anglais)
- Arts appliqués – Culture artistique
- Education physique et sportive

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le Bac Pro Productions imprimées prépare à des emplois professionnels hautement qualifiés du groupe IV de la grille de classification des emplois de la convention du livre, à savoir :

- **Conducteur de machine à imprimer** de type : numérique, offset, flexographie, sérigraphie, héliogravure, UV.
- **Opérateur système et flux numériques** : intervention sur des systèmes de production conduits à distance, gestion des flux de données informatiques.

Selon le procédé d'impression, le titulaire de ce Bac Pro réalise une communication graphique multisupports (papier, PVC, dibond, ...). Il met en œuvre les procédures de réglage et de mise en route de solutions d'impression et effectue des opérations de façonnage.
Il conduit à la production, contrôle la qualité, et gère l'approvisionnement.

Qualités requises : de bonnes capacités physiques, une bonne perception des couleurs, le sens de la mécanique, du goût pour la précision et la minutie.

Poursuites d'études - Débouchés

- Vie active
- BTS type industriel ou Diplôme Universitaire Technologique

Lieu de formation

Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Coëtlogon**
  53 rue Antoine Joly
  35000 RENNES
  Tél : 02 99 54 62 65
  ufa.rennes.coetlogon@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

Bac Pro Systèmes électroniques numériques

en apprentissage

Champs : télécommunications et réseaux

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

Après une classe de 3e ou de Seconde.
Pour les autres cas de cursus scolaires ou professionnel, consulter l'UFA.

Formation

La formation se déroule en 3 ans : 1 890 h de formation (54 semaines de 35h).

Le rythme de l'alternance est variable suivant les années. Exemple : 15 jours au CFA suivis de 15 jours en entreprise en dernière année de formation.

Enseignements

- Enseignements professionnels
- Economie – Gestion
- Prévention – Santé – Environnement
- Français, Histoire-Géographie, Education à la citoyenneté
- Mathématiques, Sciences physiques et chimiques
- Langue vivante (anglais)
- Arts appliqués – Culture artistique
- Education physique et sportive

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du Bac Systèmes Electroniques Numériques, champ Télécommunications et Réseaux, intervient sur les équipements et les installations exploités et organisés sous la forme de systèmes interconnectés, communicants et convergents, de technologie électronique majoritaire, des secteurs grands publics, professionnels et industriels.

Il exerce des activités liées à la préparation, l'installation, la mise en service et la maintenance.

L'approche des problèmes techniques nécessite la maîtrise des outils d'analyse ; elle permet d'identifier des problématiques qui contribueront à faire que cette formation participe à la nécessaire adaptation du futur technicien aux évolutions technologiques du secteur électronique.

Poursuites d'études - Débouchés

- Vie active
- BTS type industriel ou Diplôme Universitaire Technologique

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Coëtlogon**
  53 rue Antoine Joly
  35000 RENNES
  Tél : 02 99 54 62 65
  ufa.rennes.coetlogon@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

Bac Pro Technicien constructeur bois

en apprentissage

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- En 3 ans :
  - Niveau 3ème, SEGPA
- En 2 ans :
  - CAP menuisier installateur,
  - CAP menuisier fabricant
  - CAP charpentier bois

Formation

Contenu de la formation :

Enseignement général (français, histoire-géographie, maths, anglais, physique, HPS, arts appliqués, gestion, EPS...),

Enseignement professionnel (technologie, construction, fabrication et pose) :

- Préparation du processus de réalisation d'une construction bois à partir du dossier architectural, des concepts et normes de la construction bois et des contraintes de l'entreprise.
- Maîtrise de l'ensemble des techniques et procédés courants de préfabrication et de mise en œuvre de la construction bois.
- Organisation et gestion du suivi de la réalisation d'un chantier de construction bois dans le cadre d'une équipe.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le technicien constructeur bois doit affirmer sa capacité à prendre en charge la conduite d'une réalisation d'ouvrage en totale autonomie.

Il est amené à fabriquer et installer des ouvrages de structures, d'ossatures et de charpentes bois.

Poursuites d'études - Débouchés

- BTS Développement et réalisation bois
- BTS Charpente Couverture
- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat
- BTS Technico Commercial Bois

Lieu de formation

Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Jean MONNET**
  9 rue des ursulines - 22800 QUINTIN
  Tél. 02 96 74 86 26
  ufa.quintin@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

BP en apprentissage

Agent technique de prévention et de sécurité

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- CAP Agent Prévention Sécurité
- Diplôme homologué de l'Enseignement Technique
- Baccalauréat

Formation

Ce brevet professionnel vous apporte une formation théorique et pratique en alternant des périodes en UFA (23 semaines sur les 2 ans) et en entreprise.

Pour exercer dans les Etablissements Recevant du Public et les Immeubles de Grandes Hauteurs en tant que chef d'équipe, il faut être titulaire du BP ATPS ou de la qualification SSIAP2.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du BP ATPS est un personnel d'encadrement (Chef d'équipe), spécialisé dans la surveillance et le gardiennage des établissements, des équipements et des marchandises, et la sécurité des personnes liées à cet ensemble de missions. Ses compétences s'exercent essentiellement dans deux domaines :

- Prévention : la lutte contre l'incendie, les malveillances, les négligences, la télésurveillance, la surveillance en poste et par ronde, la conduite de chiens, le contrôle d'accès.
- Intervention : les matériels de sécurité, la détection immédiate des risques de sinistres, la lutte contre le feu et l'inondation, l'évacuation des occupants, les premiers soins aux blessés, le circuit de ronde.

Il est également capable de conseiller l'utilisateur potentiel d'une installation, d'un établissement, ce qu'il peut en attendre, les modifications à y apporter ; il organise le travail des agents.

Poursuites d'études - Débouchés

Les titulaires du BP ATPS sont essentiellement destinés à entrer dans le monde du travail. Après 3 années d'exercice en tant que chef d'équipe (SSIAP2), il pourra se présenter à la formation de SSIAP3.

Possibilités de poursuite d'études :

- DUT Hygiène Sécurité Environnement

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Rosa Parks**
  47 rue René Le Magorec - BP 62
  22110 ROSTRENEN
  Tél. 02 96 29 02 16
  ufa.rostrenen@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

BP Carrelage mosaïque

en apprentissage

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

Titulaire d'un CAP, BAC PRO ou BP de spécialités : génie civil, construction, finition, construction ou topographie.

Formation

Ce Brevet Professionnel alterne formation théorique et pratique en UFA, complétée par les périodes en entreprise au rythme d'1 semaine en UFA, et 3 semaines en entreprise. A l'issue des deux années, l'apprenti aura passé 26 semaines au centre de formation.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du BP assure des travaux de traçage, d'habillage, pose de carrelage en grande surface, montage des cloisons, pose d'isolant, habillage complexe (piscine, laboratoire, salle de bains, façade...). Il doit faire preuve de capacité d'organisation, de précision et de soin dans l'exécution des tâches. Des notions d'esthétisme sont nécessaires.

Poursuites d'études - Débouchés

BTS Finition

Vie active : le titulaire du Brevet Professionnel Carrelage Mosaïque est un ouvrier qualifié exerçant en entreprise de fourniture et mise en œuvre de tout revêtement céramique ou analogue (PVC, marbre, faïence,...) de sols et de murs. Ses compétences doivent lui permettre d'évoluer rapidement vers des tâches d'encadrement ou vers la création d'entreprise artisanale.

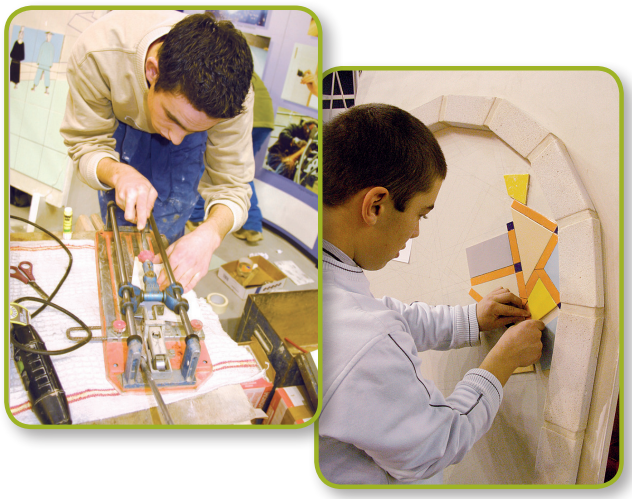

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée professionnel des métiers du bâtiment**
  rue Kervern - 29190 PLEYBEN
  Tél. 02 98 26 76 76
  Ce.0290130j@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

BP Esthétique/Cosmétique Parfumerie

en apprentissage

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

• CAP esthétique.

Formation

Enseignement professionnel :
• Technologie professionnelle
• Sciences biologiques
• Conseil et vente
• Législation du travail
• Arts appliqués

Enseignement général :
• Mathématiques, Sciences physiques
• Gestion

Qualités requises - Attentes des entreprises

Aimer les contacts humains.
Avoir du goût et de la créativité.
Avoir le sens de l'organisation.

Poursuites d'études - Débouchés

• BTS
• Vie active :
- Instituts de beauté ou de parfumerie
- Grands magasins franchisés
- Centres esthétiques en Thalassothérapie
- Esthétique à domicile - en milieu hospitalier ou maisons de retraite
- Etablissements de convalescence
- Animations - Formation de grandes marques
- Interventions chez les coiffeurs
- Laboratoires et fabricants en cosmétologie
- Parapharmacie
- Salle de sport
- Bateaux de croisière

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

• **Lycée Professionnel Marie Le Franc**
128 Bd Léon Blum - BP 2146
56321 LORIENT cedex
Tél. 02 97 87 24 87
ufa.lorient@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

BP Peinture Revêtements

en apprentissage

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- CAP Peinture Revêtements

Formation

- 2 ans en entreprise dont 26 semaines en centre de formation par Apprentissage.
- Rémunération suivant les accords légaux du Code du Travail.

Le Brevet Professionnel permet d'approfondir ses connaissances au niveau :

- Esthétique ou décoratif (Produits à effets décoratifs, imitation bois, filage, patine...).
- Technique (Normes DTU et avis techniques, étude fiches techniques, acoustique, thermique...).
- Organisationnel (Calcul temps d'exécution, planning, consommation, contrôle ...).

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du brevet professionnel "Peinture Revêtements"
- réalise des travaux de préparation des supports,
- applique les produits,
- pose les revêtements muraux et de sols.

Ces connaissances de l'utilisation des couleurs, des styles et des formes lui permettent de réaliser des travaux simples de décoration à l'aide des produis et revêtements.

Elles lui permettront aussi de pouvoir conseiller le client. Il peut effectuer certains travaux d'aménagement.

Son intervention se fait à partir de directives pouvant impliquer la lecture de dossiers, l'exploitation d'un projet décoratif et la tenue de documents d'excution s'y rapportant.

Il est autonome sur un petit chantier et participe à l'organisation sur un chantier plus important. Il peut être amené à animer une petite équipe et assurer la formation des jeunes. Il est responsable de son travail, il prépare la réception des travaux, effectue des contrôles et signale les anomalies constatées.

Poursuites d'études - Débouchés

Après une expérience professionnelle, le titulaire du BP peut :

- Accéder à un poste d'encadrement.
- Créer sa propre entreprise.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée des métiers de l'habitat La Champagne**
  2 rue du Sergent Harris - BP 70609
  35506 VITRÉ cedex
  Tél. 02 99 75 07 97
  ufa.vitre@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale
CFAEN Centre de Formation des Apprentis

BP Préparateur en pharmacie

en apprentissage

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- Bac scientifique : S - STL BTA Transformation Laboratoire d'Analyse (contrat en 2 ans).
- Bac général, technologique, professionnel ou BEP Carrières Sanitaires et Social (contrat en 3 ans)
- Bac ST2S (contrat en 2 ou 3 ans après avis pédagogique de l'UFA).

Formation

- Chimie (générale, inorganique, organique).
- Biologie : biochimie, microbiologie, immunologie, botanique.
- Sciences Appliquées : anatomie/physiologie, pathologie, pharmacologie, toxicologie, pharmacognosie, homéopathie, phytothérapie, dispositifs médicaux.
- Technologie : pharmacie galénique.
- Législation, gestion : législation pharmaceutique, gestion, législation du travail.
- Communication professionnelle.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le titulaire du diplôme exécute les ordonnances, opère toutes les vérifications utiles aux prescriptions, effectue les analyses simples, gère les stocks.
Il peut également réaliser des préparations magistrales.

Il accomplit ses tâches dans le strict respect du secret professionnel.
Il est un acteur fondamental de l'objectif qualité et il participe à la maîtrise des dépenses de santé.

Poursuites d'études - Débouchés

Le diplôme débouche sur la vie active.
Il est toutefois possible de préparer le diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière.

Les diplômés peuvent aussi préparer la formation de cadre de la santé, après 4 ans d'activité professionnelle.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Professionnel Charles Tillon**
  9 Allée Georges Palante - BP 700
  35010 RENNES
  Tél. 02 99 27 60 42
  ufa.rennes.tillon@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

BTS en apprentissage

Fluides énergies environnement

option C : génie frigorifique

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- Bac STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
  - Architecture et Construction (AC)
  - Énergies et Environnement (EE)
  - Innovation Technologique et Eco Conception (ITEC)
  - Systèmes d'Information et Numérique (SIN)
- Bac S
- Bacs Professionnels des domaines de l'Énergétique et de l'Électrotechnique.

Formation

Outre les enseignements traditionnels, la formation s'appuie sur :

- des activités de bureau d'études (conception, dimensionnement, schémas),
- des activités de mise en service, mesures, réglages d'installations, l'élaboration d'un Mémoire Professionnel de Synthèse (MPS) au cours de la 2e année,
- des Travaux Personnels Encadrés (TPE) réalisés au cours de la 1ère année, emploi du temps : 22 semaines par année de formation réparties en 5 périodes de formation à l'UFA d'environ 1 mois. Le reste du temps en entreprise.

Le génie frigorifique s'intéresse principalement :

- au froid industriel (entrepôts frigorifiques, usines agroalimentaires, industries diverses),
- au froid commercial (commerces et grande distribution),
- au conditionnement d'air industriel (salles blanches, laboratoires, usines),
- à la climatisation (bureaux, commerces, véhicules, habitat).

Qualités requises - Attentes des entreprises

Aujourd'hui le frigoriste doit avoir une qualification élevée et une grande polyvalence.

Il doit assurer des interventions efficaces auprès du client au meilleur coût, en totale autonomie.

Dans l'entreprise, il assure des tâches de conception, de gestion et de développement commercial.

Poursuites d'études - Débouchés

- DSFI - Diplôme Supérieur de Froid Industriel délivré par l'IFFI (Institut Français du Froid Industriel)
- Licences professionnelles
- Possibilité pour les meilleurs d'intégrer une école d'ingénieur.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée La Fontaine des Eaux**
  Promenade Fontaine des Eaux
  BP 12064
  22102 DINAN Cedex
  T 02 96 87 10 00
  ufa.dinan@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale

CFAEN
Centre de Formation des Apprentis

BTS Fluides énergies environnement

en apprentissage

option D : maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- Bac STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
  - Architecture et Construction (AC)
  - Énergies et Environnement (EE)
  - Innovation Technologique et Eco Conception (ITEC)
  - Systèmes d'Information et Numérique (SIN)
- Bac S
- Bacs Professionnels des domaines de l'Énergétique et de l'Électrotechnique.

Formation

Ce BTS vous apporte une formation théorique et pratique en alternant des périodes en UFA (20 semaines par an) et en entreprise.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le Technicien remplit à la fois des fonctions d'animation, de contrôle, de commandement et de conception :

- travail allant de la gestion complète de sites à la maintenance d'installation,
- travail d'étude et de suivi de contrats d'exploitation,
- travail de terrain au sein de sociétés d'exploitations de maintenance et de gestion de patrimoine.

Poursuites d'études - Débouchés

Le titulaire de ce BTS FEE option «Maintenance et Gestion des systèmes fluidiques et énergétiques» peut travailler : dans le domaine de la maintenance et de la conduite d'installations thermiques climatiques, frigorifiques et de traitement d'eau ; en site tertiaire, urbain, industriel

Des possibilités de poursuites d'études existent pour les étudiants les plus motivés ayant de bons résultats.

Possibilités :

- Licence professionnelle spécialisée.
- Gestion économique.
- Gestion de patrimoine immobilier.

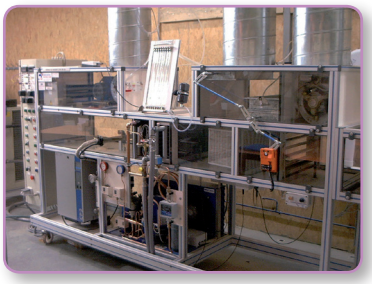

Lieu de formation

Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Pierre Mendès France**
  34 Rue Bahon Rault - CS 86906
  35069 Rennes cedex
  Tél. 02 99 27 82 82
  ufa.rennes.mendes-france @ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

BTS Géomètre topographe

en apprentissage

l'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- BT géomètre topographe
- Bac STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
  - Architecture et Construction (AC)
  - Énergies et Environnement (EE)
  - Innovation Technologique et Eco Conception (ITEC)
  - Systèmes d'Information et Numérique (SIN)
- Bac S
- Bac Pro TGT

Formation

Ce BTS vous apporte une formation théorique et pratique en alternant des périodes en UFA et en entreprise.

Le titulaire de ce BTS peut travailler :

- dans une structure privée : cabinet de géomètre expert, société de topographie, bureau d'études, entreprise de travaux publics ou société d'autoroute
- dans une structure publique (sur concours) : service du cadastre, l'Institut géographique national IGN, services topographiques des entreprises publiques (EDF, SNCF, RATP...), services techniques des villes et collectivités territoriales, DDE.

Qualités requises - Attentes des entreprises

Le technicien géomètre procède au relevé du terrain, effectue les calculs nécessaires, puis établit des plans et des cartes sur ordinateur. Il conçoit ensuite le projet et organise les travaux d'aménagement : VRD, lotissement, tracé de route, aménagement foncier, copropriété...

Le titulaire du BTS Géomètre Topographe est rigoureux, précis et méticuleux.

En toute autonomie, il utilise des instruments de mesure modernes et sophistiqués. Il maîtrise l'informatique, outil indispensable pour effectuer calculs, DAO, SIG (Système d'information géographique).

Le technicien géomètre est un précieux collaborateur du géomètre expert. Il fixe les limites exactes des propriétés foncières. Il a une parfaite connaissance de la réglementation, des lois et se tient informé de l'évolution du droit.

Il a un bon contact avec la clientèle, sait écouter. C'est un homme de confiance et de consensus.

Ses interlocuteurs sont nombreux : particuliers, entreprises de BTP, professionnels de l'immobilier, élus locaux, chefs de projet des collectivités territoriales, architectes, urbanistes, paysagistes, notaires, avocats...

Poursuites d'études - Débouchés

Les titulaires du BTS Géomètre Topographe sont essentiellement destinés à rentrer dans le monde du travail. Cependant, des possibilités de poursuites d'études existent pour les étudiants les plus motivés ayant de bons résultats.

Possibilités :

- Licence professionnelle spécialisée.
- Ecole d'ingénieur

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Pierre Mendès France**
  34 Rue Bahon Rault - CS 86906
  35069 Rennes cedex
  Tél. 02 99 27 82 82
  ufa.rennes.mendes-france @ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

académie Rennes
Éducation nationale
CFAEN Centre de Formation des Apprentis

BTS Systèmes constructifs bois et habitat

en apprentissage

L'apprentissage : un métier, un diplôme

Modalités d'accès

- Bac STI2D (Sciences et Technologies de l'Industrie et du Développement Durable)
  - Architecture et Construction (AC)
  - Énergies et Environnement (EE)
  - Innovation Technologique et Eco Conception (ITEC)
  - Systèmes d'Information et Numérique (SIN)
- baccalauréat professionnel Construction Aménagement du Bâtiment
- baccalauréat professionnel Productique Bois
- brevet de Technicien agencement

Formation

Outre les enseignements traditionnels, la formation s'appuie sur :

- Étude des constructions, physique du bâtiment
- Fabrication, laboratoire
- Calcul de structures
- Préparation, méthodes
- Arts et techniques du mobilier de l'habitat
- Gestion de production, gestion de chantiers, économie et gestion de l'entreprise
- Technologie des matériaux, qualité
- Une séquence comprend en moyenne 4 semaines en entreprise, suivie de 4 semaines en centre.

Qualités requises - Attentes des entreprises

A la fin de la formation et avec une expérience professionnelle, l'apprenti maîtrise l'ensemble du processus de construction. Il est donc apte à être projeteur, conducteur de travaux. Il peut en toute autonomie monter un dossier de réalisation technique et économique, encadrer, gérer plusieurs chantiers de construction.

Poursuites d'études - Débouchés

- Possibilité pour les meilleurs d'intégrer une école d'ingénieur.
- Licences professionnelles.

Lieu de formation
Unité de Formation par Apprentissage

- **Lycée Dupuy de Lôme**
  34 rue Dupuy de Lôme - BP 48724
  29287 Brest cedex
  Tél. 02 98 45 03 81
  ufa.brest@ac-rennes.fr

CFAEN
53 rue A. Joly - 35000 Rennes
T 02 99 54 65 50
F 02 99 54 65 53
cfaen@ac-rennes.fr
www.ac-rennes.fr/cfaen

Coordonnées des UFA (Unités de Formation par Apprentissage)

Côtes d'Armor

- **Lycée professionnel La Fontaine des Eaux**
  02 96 87 10 00
  avenue Fontaine des Eaux - BP 64
  22102 **DINAN** Cedex
  ufa.dinan@ac-rennes.fr
  BTS Fluides Energies Environnements - Option C Génie frigorifique

- **Lycée professionnel Jean Monnet**
  02 96 74 86 26
  9 rue des Ursulines - 22800 **QUINTIN**
  ufa.quintin@ac-rennes.fr
  BAC PRO Technicien constructeur bois

- **Lycée professionnel Rosa Parks**
  02 96 29 02 16
  47 rue René Le Magorec - 22110 **ROSTRENEN**
  ufa.rostrenen@ac-rennes.fr
  BP Agent Technique de prévention et sécurité

Finistère

- **Lycée professionnel Dupuy de Lôme**
  02 98 45 03 81
  34 rue Dupuy de Lôme - BP 48724
  29287 **BREST** cedex
  ufa.brest@ac-rennes.fr
  BTS Systèmes constructifs : bois et habitat

- **Lycée professionnel du Bâtiment**
  02 98 26 76 76
  rue Kervern - 29190 **PLEYBEN**
  ufa.pleyben@ac-rennes.fr
  BP Carrelage Mosaïque
  CAP Maçon
  CAP Charpentier bois
  MC Technicien énergies renouvelables

- **Lycée professionnel Jean Moulin**
  02 98 70 77 12
  27 rue République - BP 1
  29780 **PLOUHINEC**
  ufa.plouhinec@ac-rennes.fr
  BAC PRO Technicien Menuisier Agenceur

Ille-et-Vilaine

- **Lycée professionnel Coëtlogon**
  02 99 54 62 65
  53 rue Antoine Joly - BP 18307 - 35083 **RENNES**
  ufa.rennes.coetlogon@ac-rennes.fr
  BAC PRO ELEEC (Electrotechnique Energie Equipements Communicants)
  BAC PRO Gestion Administration
  BAC PRO Production Graphique
  BAC PRO Production Imprimée
  BAC PRO SEN Télécommunications et réseaux

- **Lycée professionnel Charles Tillon**
  02 99 27 60 42
  10 allée Georges Palante - BP 700 - 35010 **RENNES**
  ufa.rennes.tillon@ac-rennes.fr
  BP Préparateur en Pharmacie 2 ans
  BP Préparateur en Pharmacie 3 ans

- **Lycée Pierre Mendès France**
  02 99 27 82 82
  34 rue Bahon Rault - BP 86906 - 35069 **RENNES**
  ufa.rennes.mendes-france@ac-rennes.fr
  BTS Fluides Energies Environnements - Option D Maintenance et gestion des systèmes fluidiques et énergétiques
  BTS Topographe - Géomètre
  CAP Serrurier Métallier (en projet)

- **Lycée professionnel La Champagne**
  02 99 75 07 97
  2 rue du Sergent Harris - BP 70609 - 35506 **VITRÉ**
  ufa.vitre@ac-rennes.fr
  BP Peinture Revêtements

Morbihan

- **Lycée professionnel Marie Le Franc**
  02 97 87 24 87
  128 bd Léon Blum - BP 2146 - 56321 **LORIENT** cedex
  ufa.lorient@ac-rennes.fr
  BP Esthétique Cosmétique

Guide d'apprentissage

dans les lycées publics de l'académie de Rennes

CFA de l'Éducation nationale
53 rue Antoine Joly - 35000 Rennes - T 02 99 54 65 50 - F 02 99 54 65 53

Contact : *cfaen@ac-rennes.fr*
Site internet du CFAEN : www.ac-rennes.fr/cfaen

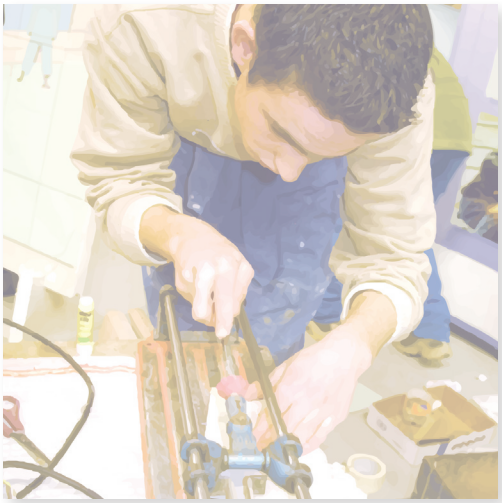

thématique
Formation des apprentis au sein de l'Éducation nationale
éditeur
CFAEN
accès internet
www.ac-rennes.fr/cfaen
date de parution
janvier 2014
conception réalisation
rectorat communication
impression
UAR